

Vaccin contre le papillomavirus : halte aux rumeurs !

La rédaction d'Allodocteurs.fr France Télévisions
2-3 minutes

Le vaccin anti-HPV est recommandé pour les jeunes filles de 11 à 14 ans, mais moins de 20% des adolescentes sont effectivement immunisées. En cause : de fausses informations qui circulent sur internet.

- **Le vaccin contre le [papillomavirus](#) augmente-t-il le risque de sclérose en plaques ?**

NON. Le Pr Jean Gondry, gynécologue-obstétricien et président de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV), explique : *«une étude française, menée en 2015 sur environ 1 million de population vaccinée et de population non vaccinée, des jeunes filles de la même tranche d'âge, montre qu'il n'y a aucune augmentation de l'incidence de la sclérose en plaques en France.»*

- **Le vaccin est-il efficace ?**

OUI. Lorsque le vaccin est effectué avant le 1er rapport sexuel, son efficacité est proche de 100% contre les HPV qu'il contient. Selon le Pr Jean Gondry, *«aujourd'hui, nous avons la preuve irréfutable de la réduction des lésions précancéreuses du [col utérin](#) et donc nous espérons avoir la preuve sur les lésions cancéreuses dans les années à venir. Nous n'avons pas encore assez de recul pour cela.»*

- **La France est-elle le seul pays à vacciner contre le HPV ?**

NON. En Australie et en Angleterre, cela fait près de 10 ans qu'un nombre important de jeunes filles est vacciné. Le nombre de nouveaux cas de lésions précancéreuses du col de l'utérus a nettement diminué. Selon le Pr Jean Gondry, *«l'incidence des infections à papillomavirus a chuté de façon très importante aussi bien dans la population vaccinée que non vaccinée puisque c'est un problème de contamination. Donc, en se vaccinant, on protège également les autres. »*